



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 6 mai 2025
Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/05/98

Date Convocation 28/04/2025	<p>Le 6 Mai Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 7 : Laurent CHAUVET, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Michel BRUNEAU, Isabelle CADOU, Emmanuel MAILLARD, Didier MARTIN, Carole CHARUAU, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 4 : Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Sophie FERRY.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
Date Affichage 30/04/2025	
Nombre de Conseillers : - en exercice 27 - présents 16 - procurations 07 - absents 04	

VOTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS – 2025 (COMPLEMENT)

Rapporteur : Judith LE RALLE

Par délibération du Conseil municipal de décembre 2024 (n° 17/12/215), le Conseil municipal a approuvé comme chaque année une liste de subventions des associations à caractère culturel, d'entraide, les associations sportives, scolaires et parascolaires.

Pour la 1^{ère} fois, le recensement dans un tableau unique de l'ensemble des demandes de subventions associatives a été présentée aux élus, avec l'ajout de certains champs d'intervention dans des domaines divers : culture, patrimoine, protection de l'environnement...

Aussi, il convient de compléter le vote de décembre 2024 desdites subventions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (23 POUR) :

- ♦ **APPROUVE** le tableau de répartition des subventions 2025, selon les montants proposés, ci-dessous :

	2023		2024		2025	
	Demandée	proposée	Demandée	proposée	Demandée	proposée
associations "Divers"						
Asso Islaise du Festival des Insulaires	1 500 €	800 €	1 000 €	1 000 €	500 €	500 €
Le Hollandais Volant					1 500 €	1 500 €
Association de la protection de la pointe des corbeaux					300 €	0 €
ANGES					1 150 €	1 150 €
Oceanide Ile D'Yeu 1975					5 000 €	2 500 €
Total assos divers	1 500 €	800 €	1 000 €	1 000 €	8 450 €	5 650 €

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer les actes et documents comptables correspondants.
- ♦ **PRECISE** que cette dépense sera inscrite aux chapitres et articles prévus à cet effet Budget principal- Chapitre 65

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
 La maire,
 Carole CHARUAU